



Fonds Social du Secteur immobilier
Kortrijksesteenweg 1005
9000 GAND
minival@fs323.be

Demande de remboursement du minival d'une formation chef d'entreprise 'Agent Immobilier' ou 'Expert en biens immobiliers' suivie dans un centre IFAPME ou EFP pendant l'année scolaire '18 – '19

Uniquement pour travailleurs actifs au sein d'une entreprise ressortissant à la CP 323



Seuls des dossiers complets et introduits correctement dans les délais prévus seront traités. Lisez donc attentivement les informations et instructions ci-dessous.

- Les conditions à remplir pour pouvoir bénéficier d'un remboursement :
 1. être lié par un **contrat de travail** ou une **convention de stage** à une entreprise ressortissant à la CP 323 pendant l'année pour laquelle le remboursement est demandé
 2. condition d'ancienneté :
 - **pour les salariés** : être actif dans une entreprise du secteur immobilier au plus tard au 31 décembre 2018
 - **pour les stagiaires** : être actif dans une entreprise du secteur immobilier au plus tard au 31 décembre 2018 **et** avoir une activité dans le secteur **d'au moins six mois complets** entre le 1/9/2018 et le 30/6/2019
 3. avoir complété l'année pour laquelle le remboursement est demandé.
- La procédure à suivre :
 1. Complétez le formulaire ci-dessous **lisiblement et complètement**, datez et signez-le
 2. envoyez le formulaire dûment rempli à minival@fs323.be **avant le 15 août 2019**,
 3. mettez comme objet de l'e-mail **uniquement votre nom de famille**,
 4. ajoutez les justificatifs suivants (uniquement sous format pdf ou tif) :
 - une preuve d'inscription (facture ou autre) reprenant votre nom, le libellé et le coût de la formation
 - une attestation de suivi de l'année scolaire (= attestant que vous avez bien assisté aux cours jusqu'à la fin de l'année scolaire)
⇒ n'ajoutez **aucun autre document** !
- Le moment du remboursement :

Les remboursements des dossiers complets qui ont été introduits dans les délais seront faits fin septembre 2019.
- En remplissant ce document, vous donnez l'autorisation à SF 323 et aux organismes autorisés qui collaborent à l'exécution de ses missions légales, de traiter vos données personnelles pour gérer votre dossier. Pour toute information concernant le traitement de vos données, consulter www.fs323.be/privacy



Fonds social du Secteur immobilier
 Kortrijksesteenweg 1005
 9000 GAND
minerval@fs323.be

réservé au FS 323

Nom de l'étudiant : _____

Prénom de l'étudiant : _____

N° de registre national : _____

Adresse e-mail : _____

N° de téléphone : _____

Formation suivie : _____ Année : ____

Numéro d'entreprise de l'employeur : 0 _____

IBAN pour remboursement : BE _____

Titulaire du compte : _____

DATE

SIGNATURE du demandeur

En remplissant ce document, je donne l'autorisation à SF 323 et aux organismes autorisés qui collaborent à l'exécution de ses missions légales, de traiter mes données personnelles pour gérer mon dossier. Pour toute information concernant le traitement de mes données, consulter www.fs323.be/privacy



Seuls des dossiers complets et introduits correctement dans les délais prévus seront traités. Lisez donc attentivement les informations et instructions à la première page.